



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Soutien à notre camarade Céline Verzeletti

Toutes et tous le 1er juillet prochain devant le tribunal d'Aix-en-Provence

Motion du 5ème Congrès de l'Union CGT FERC Sup

Ramatuelle, le 31 mai 2024

La CGT FERC Sup apporte tout son soutien à notre camarade Céline Verzeletti, membre du bureau confédéral et co-secrétaire générale de l'UFSE CGT, citée à comparaître devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence en sa qualité de directrice de la publication du site internet de l'UFSE.

Notre camarade doit comparaître pour « injure publique » suite à l'article publié sur le site internet de l'UFSE CGT, indiquant que la Cour nationale du droit d'asile – CNDA – a prononcé dans plusieurs procédures la récusation de M. Jean-Marie Argoud, rapporteur public au tribunal administratif de Marseille, et président vacataire de formation de jugement à la CNDA depuis octobre 2021, en jugeant que les opinions d'extrême-droite qu'il exprime publiquement sont incompatibles avec l'impartialité qui est attendue d'un juge d'asile.

La CGT FERC Sup condamne toutes les attaques qui visent à criminaliser l'action syndicale et restreindre nos libertés. S'attaquer à nos camarades, c'est s'attaquer à toute la CGT !

La CGT FERC Sup appelle à soutenir notre camarade, afin que la justice soit rendue à Céline Verzeletti. Avec l'UFSE CGT, nous appelons à nous mobiliser le 1er juillet prochain devant le tribunal d'Aix-en-Provence.

(Pour plus d'info :

<https://www.cgтетat.fr/societe-959/syndicalisme-et-libertes-syndicales/article/pour-que-justice-soit-rendue-a-celine-verzeletti-mobilisons-nous-le-1er-juillet>)

Adopté par le 5ème Congrès CGT FERC Sup, à l'unanimité moins 3 abstentions.

